

CONTRAT CHAMPIGNONS SHIITAKE 2023-2024 - AMAP LE POMPIN'AMBOUR

Barquette de 500 g à 7.5 € TTC (TVA 0%)

Contrat d'engagement du 26 SEPTEMBRE 2023 à fin JUIN 2024

500G / mois

NOM Prénom : ,

Demeurant

Tél. portable :

Email

- s'engage à respecter la charte des AMAP et à être solidaire du producteur dans les aléas de la production.
- s'engage à venir récupérer les produits de 18h00 à 19h30 sur le lieu de distribution, aux jours convenus.
- s'engage à régler d'avance l'achat pour la période ci-dessus : **1 x 10** barquettes de 1 kg de champignons, par **1 chèque de 30€ et 2 chèques de 22.50 € établis à l'ordre de M. Gianni CODORO**

Numéros :

Conformément aux modalités prévues, les chèques, établis à l'ordre de MONSIEUR GIANNI CODORO et remis à la coordinatrice ce jour, seront transmis au producteur les 26/09/2023 et en 2024

LIVRAISONS LE 26/09, 31/10, 28/11, 19/12, à venir pour 2024 de **18h00 à 19h30 Maison de Cadouin**

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

CONTRAT CHAMPIGNONS SHIITAKE 2023-2024 - AMAP LE POMPIN'AMBOUR

RECU LE : 05/09/2023

Barquette de 500 g à 7.5 € TTC (TVA 0%)

Contrat d'engagement du 26 SEPTEMBRE 2023 à fin juin 2024

Marie-France SEBIE, coordinatrice du contrat « CHAMPIGNONS SHIITAKE »

Atteste avoir reçu de M/MME

1 chèque de : 30 € et **2 chèques de 22.50 € établis à l'ordre de M. Gianni CODORO**

Numéros :

En confirmation de son engagement d'achat **de 500g /mois.**

Conformément aux modalités prévues, les chèques, établis à l'ordre de MONSIEUR GIANNI CODORO et remis à la coordinatrice ce jour, seront transmis au producteur les 26/09/2023 et en 2024

Signature de la coordinatrice

Pensez à prévenir votre coordinatrice de vos absences, cela lui évitera de vous contacter lors de la distribution.

LIVRAISONS LE 26/09, 31/10, 28/11, 19/12, à venir pour 2024 de **18h00 à 19h30 Maison de Cadouin à Pompignac**

Votre coordinatrice pour cette période : Marie-France SEBIE, tél. 06 67 00 04 86

AMAP Le Pompin'ambour - association loi 1901

lepompinambour@gmail.com

<http://www.amap.pompignac.com>